

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Fédération Française du Sport Adapté

VTT SPORT ADAPTE

VENOY 89
15 > 17 JUIN 18



PROGRAMME

COMPÉTITIONS

- SAMEDI : DE 9H À 17H
- DIMANCHE : DE 9H À 12H30

VILLAGE ANIMATION



MINISTÈRE DES SPORTS



Sommaire

Mot d'accueil	p 3
Bienvenue dans l'Yonne	p 4
Venir à VENOY	p 5
Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 8
Précisions Techniques	p 10
Fiche Association	p 13
Fiche Engagement	p 14
Demande de dérogation	p 17
Autorisation médicale	p 18
Fiche Récapitulative	p 19
Hébergements	p 20

Mot d'accueil



« SPORT, FÊTE ET AVENTURE HUMAINE »

Après un premier Championnat de France Escalade Sport Adapté en 2015, le Comité Départemental Sport Adapté de l'Yonne est heureux de cette confiance que lui octroie la Fédération, pour l'organisation de ce Championnat VTT Sport Adapté.

Les membres du COL et moi-même souhaitons que cet événement soit une grande fête du sport pour notre département et pour cela toutes les forces vives sont mobilisées. Nous espérons que cette compétition permette à un très large public de connaître et de comprendre le Sport Adapté à travers ses valeurs et son dynamisme.

Nous sommes prêts à vous accueillir dans ce joli département chargé d'histoire, de spécialités et de sourires ! Nous avons hâte de vous retrouver pour que ce Championnat de France marque les mémoires des sportifs, des accompagnateurs, des entraîneurs mais aussi des bénévoles et des spectateurs.

Comme dirait Jean-Pierre MARTIN, notre président de ligue Bourgogne Franche-Comté du Sport Adapté : « Vive le Sport Adapté ! »



Xavier CHOIRAL

Président du COL

Président du CDSA89

Vice-Président de la Ligue Bourgogne Franche Comté Sport Adapté

Bienvenue dans l'Yonne



Agence de Développement Touristique et Relais Territorial des OT&SI de l'Yonne

D'accès facile et rapide, par les autoroutes ou en train, le département de l'Yonne est un trait d'union entre Paris et la Bourgogne. Sa situation géographique privilégiée, ses régions naturelles authentiques, ses villes d'art, ses sites prestigieux (Vézelay et Chablis) en font une destination privilégiée pour se ressourcer et profiter d'un art de vivre très bourguignon.

Avec 341 483 habitants au 1er janvier 2013, l'Yonne regroupe 21 % de la population régionale. L'Yonne, c'est 355 communes, 42 cantons, 3 arrondissements : Auxerre, Avallon et Sens.

Le climat y est contrasté à l'interférences de trois types d'influences climatiques : atlantique, continentale et méditerranéenne. Les régions naturelles du territoire de l'Yonne correspondent à des affleurements géologiques différents. Celles-ci affleurent en auréoles concentriques, les plus anciennes se situant au sud du département (plateaux calcaires en bleu) et les plus récentes au nord (Gatinais, champagne crayeuse, Puisaye en vert). Seul l'extrême sud du département n'appartient pas au bassin parisien mais au vieux massif primaire du Morvan constitué de roches cristallines.



341 483 habitants dans l'Yonne



Le vin de Chablis, les escargots, les gougères ...



Cathédrales, grottes d'Arcy, Vézelay, Guedelon...



A 160 km de Paris
A 150 km de Dijon

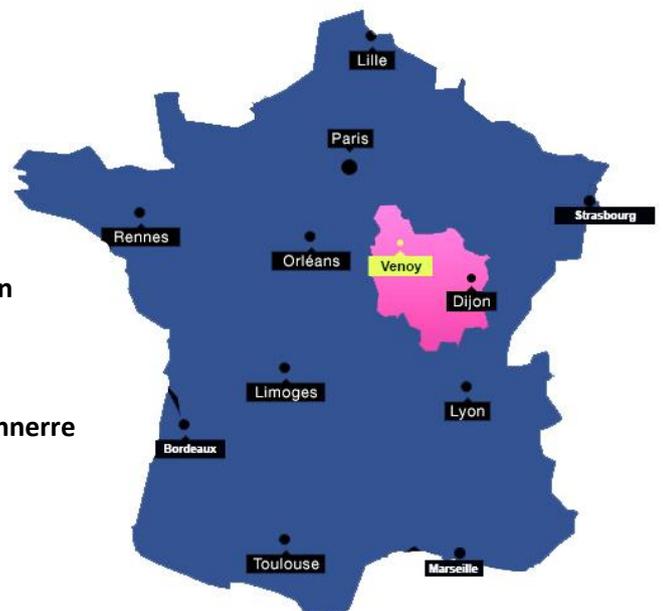
Venir à Venoy



Salle des Fêtes des Joinchères
Les près de la Cure
89 290 VENOY

En voiture

- Autoroute **A6/E15/E60** en direction **Auxerre/Lyon**
- **Sortie 20 Tonnerre**
- Prendre la **D965** direction **Chaumont/Chablis/Tonnerre**
- Prendre à gauche **D97**



En train / TER :

- Descendre à la **Gare d'Auxerre Saint Gervais**
A 10 minutes en voiture de l'évènement

Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Xavier CHOIRAL

Président du Comité Départemental Sport Adapté de l'Yonne (CDSA89)

FONCTION	CONTACT
Trésorier	MORETTI Gérard
Secrétaire général	ARBAUT Marie-Alice
Commission Coordination / Logistique	BONNIN Axelle
Commission Sportive	GUENIN Valérian
Commission Médicale	CARLET Hervé
Commission Restauration	BONNIN Catherine
Commission Partenariats / Hébergement	CHOIRAL Xavier
Commission Communication	LEITE Joaquim
Commission Animation / Bénévolats	ROBIN Raphaël
Commission Développement Durable	ARBAUT Marie-Alice
Cadre Technique National cyclisme	STRAUB Romain / romain.straub@ffsa.asso.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	STRAUB Romain / romain.straub@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale cyclisme	DESMAREST Christophe christophe.desmarest@ffsa.asso.fr



COL France VTT 2018

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ 89

BONNIN Axelle

Maison des Sports « 89 »

16 boulevard de la Marne

89000 AUXERRE

06.72.96.44.02

francevttadapte2018@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 15 JUIN 2018

14h00 - 18h00

Accueil des délégations + reconnaissance des parcours

18h00 - 19h00

Cérémonie d'ouverture

20h00 - 21h30

Déjeuner

20h30 - 21h00

Réunion des entraîneurs

Samedi 16 JUIN 2018

09h00 - 12h00

Epreuves sportives

11h30 - 14h00

Déjeuner

14h00 - 18h00

Epreuves sportives

20h30

Dîner de gala

Dimanche 17 JUIN 2018

09h00 - 11h30

Epreuves sportives

11h30

Remise des récompenses et cérémonie de clôture

13h00

Fin du championnat

*L'ensemble du programme du championnat (compétition et repas) se déroulera à la
Salle des Joinchères de Venoy*

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **Vendredi 25 mai 2018**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 15 juin 2018, de 14h00 à 18h00
Salle des Joinchères, 89290 VENOY

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du VTT en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.
L'ensemble des repas seront pris à la salle des fêtes du championnat (salle des Joinchères, Venoy)

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour les réservations. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France de VTT FFSA.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs assureront seulement les transports de la gare au site de la compétition et de l'hôtel au site de la compétition le matin avant le début du programme de compétition ainsi que le soir après tout le programme. Merci de nous contacter au moment de l'inscription pour que le COL puisse organiser ces déplacements.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement VTT FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement VTT FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France VTT relève du règlement VTT FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France VTT FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017/2018 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le dispose la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée.

Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 17 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le Cadre Technique National référent du Cyclisme FFSA – Romain STRAUB - romain.straub@ffsa.asso.fr - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 25 mai 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 25 mai 2018** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent Championnat de France de la CSN Cyclisme – DESMAREST Christophe – et le Cadre Technique National de la discipline – Romain STRAUB - est programmée le :

Vendredi 15 juin 2018 à 20h30
Salle de réunion
Salle des Fêtes des Joinchères, Venoy

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à romain.straub@ffsa.asso.fr.

Programme des courses

- Samedi matin : BC
- Samedi après-midi : AB
- Dimanche matin : CD

Echauffements

Les échauffements se feront en dehors de la zone de compétition. Aucune zone ne sera mise en place à cet effet. Les circuits pourront être reconnus à vélo par les sportifs le vendredi de 14h à 18h.

Equipements sportifs

Chaque sportif doit être en possession de son matériel sportif, aucun équipement ne sera prêté par l'organisation. Le programme des épreuves sera communiqué ultérieurement.

Catégories d'âges

	JEUNES (-16 ans)	ESPOIRS (-21 ans)	SENIORS (-40 ans)	VETERANS (+40 ans)
Saison sportive 2017/2018	2002 et après	1997 à 2001	1996 à 1977	1978 et avant

A faire parvenir impérativement au COL avant le **Vendredi 25 Mai 2018**
 CDSA89 - 16 boulevard de la Marne, BP 11 89010 AUXERRE Cedex
 06.72.96.44.02
francevttadapte2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au samedi soir (hors petit déjeuner)	70 €		
Formule 4 – Sportif Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (samedi soir)	60 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55 €		
Formule 3 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au samedi soir (hors petit déjeuner)	50 €		
Formule 4 -- Encadrant Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (samedi soir)	40 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COLvtt2018 – CDSA89** (mettre de notifier derrière le chèque le nom de l'association correspondante)

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

A faire parvenir impérativement au COL avant le **Vendredi 25 Mai 2018**

CDSA89 - 16 boulevard de la Marne, BP 11 89010 AUXERRE Cedex

06.72.96.44.02

francevttadapte2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						
Sportif 6						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17 du dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du VTT.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A faire parvenir impérativement au COL avant le **Vendredi 25 Mai 2018**

CDSA89 - 16 boulevard de la Marne, BP 11 89010 AUXERRE Cedex

06.72.96.44.02

francevttadapte2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						
Sportif 6						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17 du dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du VTT.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A faire parvenir impérativement au COL avant le **Vendredi 25 Mai 2018**

CDSA89 - 16 boulevard de la Marne, BP 11 89010 AUXERRE Cedex

06.72.96.44.02

francevttadapte2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Date et lieu qualification
Sportif 1						
Sportif 2						
Sportif 3						
Sportif 4						
Sportif 5						
Sportif 6						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 17 du dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du VTT.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme..... participe au Championnat de France VTT Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
 Réservé
 Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
 Réservé
 Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) Mr/Mme.....

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France VTT Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e) Mr/Mme

Représentant légal de Mr/Mme.....,

agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France VTT Sport Adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL VTT 2018
CDSA89 - Axelle BONNIN
16 boulevard de la Marne BP 11, 89010 AUXERRE Cedex
06.72.96.44.02
francevttadapte2018@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le Vendredi 25 Mai 2018 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le dispose la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<p>Hôtel du Cygne</p>  <p>Adresse : 14 Rue du 24 Août, 89000 Auxerre Téléphone : 03 86 52 26 51</p>	<p>Cet hôtel-budget simple du centre d'Auxerre se trouve à 2 minutes de marche du centre-ville.</p> <p>PLUS Wi-Fi gratuit Parking payant (parking gratuit à 5 minutes) Accepte les animaux Service de chambre Adapté aux enfants Bar</p>	<p>Tarifs : A partir de 60€/nuit (Chambre twin, hors petit déjeuner et hors taxe de séjour)</p> <p>Tarif FFSA : 45€ / personne (Chambre twin + petit déjeuner, hors taxe de séjour)</p>	8 km
<p>Hôtel IBIS Autoroute A6</p>  <p>Adresse : Hôtel IBIS Auxerre Sud Autoroute A6 Aire de Venoy Soleil Levant 89290 VENOY Téléphone : 03 86 40 31 31</p>	<p>Cet hôtel moderne se trouve à proximité de la rivière Yonne, à 650 m de la gare ferroviaire d'Auxerre, à 10 minutes à pied du centre-ville d'Auxerre. ...</p> <p>PLUS Wi-Fi gratuit Parking payant (parking gratuit à 5 minutes) Climatisation Centre d'affaires Accepte les animaux Adapté aux enfants</p>	<p>Tarifs : A partir de 60€/nuit (Chambre double, hors petit déjeuner et hors taxe de séjour)</p> <p>Tarif FFSA : Celui-ci est conditionné par l'apport de la licence sportive du compétiteur et seule sa chambre peut bénéficier du tarif. ✓ 40.00€ la chambre pour 1 ou 2 personnes à grand lit ou à 2 lits ✓ 50.00€ la chambre pour 3 personnes. La chambre est composée d'un grand lit + 1 lit bureau pour un adolescent. 9.90€ le petit déjeuner 1.00€ la taxe de séjour par personne de + 18 ans.</p>	3 km
<p>B&B</p> <p>Adresse : Zone d'activités de Macherin, 2 Rue d'Athènes, 89470 Monéteau Téléphone : 0 892 78 80 05</p>	<p>Situé dans une zone commerciale au bord de l'autoroute A6, Sortie Nord</p> <p>PLUS Wi-Fi gratuit Parking gratuit Climatisation Accepte les animaux Adapté aux enfants /Non-fumeurs</p>	<p>Tarifs : A partir de 50€/nuit (Chambre double, hors petit déjeuner et hors taxe de séjour)</p>	10 km



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

Partenaires locaux

